

Ordre du Jour Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 2026

Adresse : Groupe Crédit Mutuel AM - La Française 128 Bd Raspail, 75006 Paris

Accueil à partir de 9h

1. 9h-9h30 : accueil, café
2. 9h30 : Assemblée générale statutaire

Rappel des règles figurant dans les statuts de FAIR pour l'Assemblée Générale Ordinaire.

Article 7 des statuts du 17 juin 2021

« Les membres du Premier collège ont chacun une voix délibérative alors que les membres du Second collège n'ont chacun qu'une voix consultative (excepté pour les membres visés à l'article 8.7 (i.e. élus au Conseil d'Administration), qui ont chacun une voix délibérative). »

IMPORTANT : Seuls les membres à jour de leur acompte de cotisation 2026 peuvent voter à l'assemblée générale

- a. Désignation du Président de séance, du Secrétaire et de deux scrutateurs
 - b. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 03 avril 2025
 - c. Rapport moral du Président
 - d. Rapport d'activité 2025
 - e. Compte-rendu d'activité du Comité du label Finansol
 - f. Compte-rendu d'activité du Conseil scientifique
 - g. Compte-rendu d'activité du Comité des fondateurs
 - h. Compte-rendu d'activité du Comité des adhésions
 - i. Compte-rendu d'activité du GSG France
 - j. Présentation du Rapport financier et du Rapport du commissaire aux Comptes
 - k. Approbation des comptes annuels 2025 et affectation du résultat
 - l. Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion
 - m. Présentation du plan d'action et approbation du budget 2026
 - n. Rapport du Président du Comité de Nomination et élection d'une administratrice
3. 12h30 : Moment de convivialité et cocktail déjeunatoire